



## Cahier des charges des membres du comité

*version du 11 nov. 2021*

### **Président**

- Établit, en collaboration avec le responsable de l'instruction et les commandants du SDIS Oron-Jorat et du CSPI Glâne-Sud, la vision stratégique du corps.
- Dirige le comité.
- Dirige l'assemblée générale.
- Convoque les membres du comité aux séances nécessaires.
- Représente la société dans les assemblées et les manifestations externes au corps.
- Représente la société envers les autorités politiques.

### **Vice-Président**

- Appuie et/ou remplace le président dans ses fonctions.

### **Secrétaire**

- Assure le service de secrétariat du corps (rédaction de courrier, convocation, etc.).
- Rédige les procès-verbaux des séances du comité et des assemblées.

### **Trésorier**

- Assure la tenue de la comptabilité du corps.
- Établit annuellement les comptes de bilan et d'exploitation du corps et les présente à l'assemblée générale ordinaire.
- Perçoit les cotisations et dons.
- Assure le paiement des factures.

### **Responsable de l'instruction**

- Assure la conduite opérationnelle.
- Assure la formation continue des moniteurs.
- Établit le programme annuel et convoque les membres aux exercices.
- Collabore dans les différents organismes cantonaux et fédéraux.

### **Délégué des moniteurs**

- Assure la disponibilité des moniteurs en fonction des besoins du corps.
- Assure le lien entre les membres du comité et les moniteurs.
- Appuie le responsable de l'instruction dans ses fonctions.

### **Responsable matériel**

- Assure la disponibilité du matériel et de l'habillement du corps.
- Coordonne la mise à disposition et le rétablissement du matériel du SDIS Oron-Jorat et du CSPI Glâne-Sud avec leurs chefs matériels respectifs.